

[Propositions](#) de l'upbm pour une filière biotechnologies (nécessite une identification préalable : menu droite /zone connexion )

[Compte rendu](#) de la rencontre du 18/12/2009 avec M Erick Roser, conseiller pédagogique du ministre de l'éducation.

**L'Union des professeurs de Physiologie - Biochimie - Microbiologie (UPBM) est inquiète des propositions actuelles de la nouvelle réforme du lycée :**



- - l'absence de choix réel pour les enseignements d'exploration (EDE), le premier EDE étant obligatoirement un enseignement d'économie. La seconde générale et technologique, devenue dans le projet une seconde générale, ne laisse plus d'alternative en terme d'offre d'apprentissage,

- - la **diminution importante de l'horaire laissé à l'enseignement technologique** ne permettant pas aux élèves d'appréhender la richesse de la voie technologique (1h30 contre 6h dans le seconde générale et technologique actuelle),

- - le **retard pris sur la rénovation de la voie technologique** par rapport à la voie générale, retard qui va encore une fois laisser à penser aux familles que l'enseignement technologique est un enseignement de seconde zone.

- - l'absence de garantie d'un enseignement en **groupe restreint pour les matières technologiques**

### **L'UPBM estime positives :**

- - les **deux heures d'accompagnement personnalisé** pour tous les élèves,
- - l'existence de **passerelles** entre les différentes filières.

### **L'UPBM rappelle que la voie technologique**

- permet aux élèves de **comprendre des concepts scientifiques de haut niveau** empruntés aux biotechnologies par une pédagogie active et inductive,

- permet **d'acquérir des compétences méthodologiques et comportementales fondamentales** (appropriation du raisonnement scientifique, apprentissage de la rigueur, prise d'autonomie) en s'appuyant essentiellement sur des activités en demi-groupe où l'élève est acteur du déroulement de la séance.

### **L'UPBM propose :**

- que chaque élève puisse **bénéficier au minimum de deux modules d'exploration technologiques** pour avoir une réelle possibilité de connaître la voie technologique,

- que dans les villes où il y a plusieurs lycées dont un seul dispose des équipements pour la biotechnologie, il puisse y avoir des échanges entre établissements pour **permettre aux élèves qui le souhaitent de suivre un EDE de biotechnologie** qui ne serait pas proposé dans leur établissement,

- que l'enseignement de biotechnologie se fasse **en groupe restreint**, et que **l'horaire de technologie soit renforcé**

- que la **rénovation de la voie technologique** soit synchronisée avec celle de la voie générale,

- que la filière STL-BGB prenne la dénomination « **biotechnologies** ».